

DES LOGIQUES D'ACTION D'ÉTABLISSEMENT DIFFÉRENCIÉES SELON LE PUBLIC SCOLAIRE : UN BIEN POUR L'ÉQUITÉ DU SYSTEME SCOLAIRE ?

Bernard DELVAUX et Christian MAROY
UCL

La Belgique francophone a un système scolaire fortement décentralisé, composé de divers «réseaux scolaires» où le quasi marché fonctionne de facto comme un des modes de régulation systémique important. Notre propos est de rendre compte d'une recherche qui, dans le cadre d'une comparaison européenne (Reguleducnetwork), a exploré les liens existant entre les logiques d'action des établissements scolaires et les positions qu'ils occupent dans un espace scolaire local.

Nous commencerons par présenter la «hiérarchie» des établissements dans l'espace local étudié, telles qu'elles peuvent être dégagées d'une analyse des flux scolaires ou des caractéristiques de leur population scolaire. Nous aborderons surtout ensuite les logiques d'action des établissements et leurs incidences sur les inégalités.

Nous définissons les logiques d'action comme les orientations données à la conduite de l'établissement par des décisions, des routines ou des choix pratiques, telles qu'elles sont reconstituées ex post par un observateur. Ces logiques d'action sont dépendantes de conditions de développement à la fois internes et externes. La logique d'action d'un établissement est d'abord contingente au contexte socio-démographique local, à sa position dans l'espace local et au «school mix» (composition académique ou socio-culturelle) de l'établissement qui en dérive tout comme aux régulations institutionnelles externes. Simultanément, la ou les logique(s) d'action sont des réponses actives qui font l'objet de choix délibérés ou pratiques de la part des membres de l'établissement. Elles sont ainsi marquées par la prégnance d'une culture propre de l'école (son identité narrative), par les ethos professionnels des enseignants comme de l'équipe de direction, mais aussi par les «micro-politiques» internes. Autrement dit, la compréhension des logiques d'action implique de tenir compte de «facteurs contingents» externes dans lesquels se trouve l'école, mais aussi des transactions politiques et symboliques, implicites ou explicites qui se nouent entre les différents acteurs de l'école. A cet égard, le rôle «médiateur» de la direction est important.

La recherche montre à quel point les positions «de marché» des établissements sont structurantes des logiques d'action des établissements, même si ce n'est pas de manière mécanique. Elle souligne aussi que l'identité narrative de l'établissement, l'action de la direction, la composition de la population scolaire et les relations internes sont des éléments clés à prendre en compte pour comprendre comment les positions différenciées des établissements et la ségrégation forte des populations scolaires se retraduisent dans les logiques d'action spécifiques à chaque établissement. Ces logiques différenciées, dans leurs interdépendances, contribuent plutôt à perpétuer les inégalités sociales externes plutôt qu'à les remettre en cause.

Une action efficace de réduction des inégalités supposerait dès lors de remettre davantage en cause la structure hiérarchisée des établissements, la ségrégation de la population scolaire entre établissements et de favoriser une meilleure mixité sociale et scolaire au sein de chacune d'eux.

Sur le plan méthodologique, l'analyse des flux scolaires et de la hiérarchie des établissements est fondée sur une analyse statistique à partir d'une base données portant sur les changements d'école des élèves au cours des années 1997 à 2000 (JOSEPH, M., & DELVAUX, B., [2005]). Les logiques de positionnement externes et les logiques internes ont été analysées en profondeur dans trois établissements qui ont fait l'objet d'une étude de cas, combinant des entretiens avec la direction, des observations (réunions pédagogiques, réunions de parents), des entretiens avec les parents, les enseignants, les élèves et les éducateurs (MAROY, C., & al. II, [2003], DRAELANTS, H., VAN OUYTSEL, A. & MAROY, C., [2004]).